Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_088-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 27 novembre 2025
La séance a été publique le jeudi 04 décembre 2025

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Monsieur TANGUY, Madame CORLAY, Monsieur CAZEAUX, Madame IZAGUIRRE, Madame LE TERRIEN, Madame RIBETTE, Madame BLAIZOT, Madame LE LAUSQUE, Madame LE QUER, Monsieur LE GLOUAHEC, Monsieur LE MAGUERESSE, Madame TOULEMONT, Madame ZAGO, Monsieur CHATY, Madame LE MAGUERESSE, Madame NIO, Madame LE KERNEC, Madame LAMY.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur DREANO (procuration à Monsieur GUIDAL), Madame QUERRE-NORMAND (procuration à Monsieur CHATY), Monsieur BORGNIC (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur LE BORGNE (procuration à Monsieur PATUREL), Monsieur JEHANNO (procuration à Madame NIO), Monsieur BATARD (procuration à Madame LE KERNEC), Monsieur SCHAFFER (procuration à Madame LAMY).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame TOULEMONT– Monsieur LE GLOUAHEC

Conseillers en exercice : 27

D2025-088 CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE AVEC L'ASSOCIATION SON AR LEURENN POUR LA CO-ORGANISATION DU FESTIVAL BELTAN

Exposé :

L'association Son ar Leurenn a pour objet de concevoir, d'organiser et de coordonner un ensemble d'événements artistiques et culturels à vocation nationale et internationale dédié à la musique du monde. Par son implication et ses actions spécifiques, elle participe également à la promotion de la langue et la culture bretonne.

La commune collabore depuis 2016 avec cette association sur divers projets et notamment sur le festival Beltan organisé dans le cadre des manifestations culturelles.
Par délibération du 28 février 2023, les élus des trois communes de Locmiquélic, Port-Louis et Riantec ont renouvelé ce partenariat et organisé une édition du festival Beltan par commune sur les années 2023-2025.

Il est proposé au Conseil municipal de poursuivre ce partenariat et de formaliser un nouveau partenariat dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour les années 2026-2028.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_088-DE

Cette convention fixe les engagements et les modalités financières de chacun pour mener à bien cette collaboration entre les communes et l'association.

Proposition :

Vu le projet de convention de partenariat pluriannuelle,

Vu l'avis de la commission affaires scolaires, petite enfance, culture, enfance-jeunesse, vie sportive et mouvement associatif en date du lundi 24 novembre 2025.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat pluriannuelle de co-organisation du festival BELTAN pour les années 2026-2028,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après que le Conseil municipal dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 08 décembre 2025

Madame TOULEMONT	Monsieur PATUREL	Monsieur LE GLOUAHEC
La Secrétaire	Le Maire	Le Secrétaire